

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2022 - 20h30

Etude redynamisation du bourg – résultat de l'appel d'offre

Après analyse des offres, le conseil décide de retenir le bureau Urbanova pour mener à bien la mission d'étude de redynamisation du bourg, pour un budget de 43 950 €HT.

Une participation de l'Etat et du Département permettra de financer l'opération à hauteur de 80% (35 160 €). Il restera à charge de la Commune la somme de 8 790 €.

Inventaire des zones humides : création du groupe de travail

Le conseil valide la composition de groupe de travail dressée par la référente, Jacqueline QUINTARD-MELOUKI :

- Jacqueline QUINTARD-MELOUKI, Sébastien SUIRE, Christian GATINEAU, Florent BLANCHARD, Bernard BARILLOT, Jean-Luc CALANDREAU, Stéphane VINCELOT, Pierre BARROT et Ollivier BELLIVIER.

De membres issus du Syndicat Mixte à la carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine, du Conservatoire d'Espaces Naturels, du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, de la Commission Locale de l'Eau et de l'Office Français de la Biodiversité intégreront également le groupe de travail.

Transmission électronique des documents en Préfecture

Le conseil autorise le Maire à signer une convention avec les services préfectoraux, dans le but de pouvoir adresser par voie dématérialisée aux services du contrôle de légalité à du contrôle budgétaire, tout document produit en mairie (délibérations, arrêtés, décisions, budgets, etc.). Cette nouvelle procédure permet : une transmission sécurisée, un gain de temps, une économie de papier, une économie des frais d'affranchissement.

Loyer du Restaurant du marché – exonération

Le nouveau restaurateur bénéficie d'un loyer de 1200 €TTC/mois. Une clause du bail stipule que le paiement n'intervient qu'à compter du mois de mai. Cependant M. Mazaud a procédé à des investissements : aménagement d'un espace de production, d'un four pour pizza et d'un grill de cuisine, pour environ 11 500 €. Il est convenu que ces différents biens restent dans le restaurant (y compris au départ du professionnel actuel). Un avenant au bail de location, en ce sens, actera cette disposition nouvelle. Le conseil décide en échange de ces travaux, l'exonération du loyer pour le reste de l'année 2022.

Fête des traditions populaires du Danseurs du Chaboussant : octroi d'une subvention

Le conseil décide du versement d'une subvention de 1 200 € à l'association des Danseurs du Chaboussant, afin de l'aider à organiser et financer sa traditionnelle fête estivale. En effet, la crise Covid-19 ayant mis à mal la trésorerie de l'association, la participation communale facilitera à la finalisation du projet festif.

Questions diverses

- « Mellois en Poitou » : un travail sur la révision du pacte financier et fiscal est en cours, pour permettre une meilleure équité des communes.
- Citykomi : l'application est déployée : les lezéens peuvent dorénavant télécharger l'application sur leur téléphone, afin de bénéficier d'informations de la municipalité (avis de coupure d'électricité, travaux sur voirie, etc.). Les habitants pourront prochainement également choisir de s'abonner à un autre canal de cette application, pour recevoir d'autres informations plus festives (14 juillet, thés dansants, loto, etc.)
- Point sur les commissions communales
 - La commission Projets citoyens réfléchit à l'installation d'un Pumptrack, et d'un parcours de santé (avec agrès). Elle a commencé à recevoir des propositions chiffrées.
 - La commission Voirie-Bâtiment se réunira le 7 juin et fera le point sur l'avancée des dossiers en cours
 - Commission des Marchés : 2 membres ont assisté à l'assemblée générale de la Fédération des Marchés aux Bestiaux Vifs (FMBV) à Laissac-Severac (Aveyron). A cette occasion, Sébastien SUIRE en a été élu Vice-président. A noter dans les agendas que Lezay va accueillir cette rencontre nationale en 2023.
- Déclarations d'intention d'aliéner : aucune préemption pour les projets de cessions présentés
- Agenda :
 - 24 mai : commission communication à 19h
 - 30 mai : arrivée du nouveau responsable des services techniques
 - 31 mai : commission des marchés à 19h
 - 31 mai commission « Projets citoyens » à ...
 - 1^{er} juin : réunion maire-adjoints
 - 7 juin : commission Voirie-Bâtiment
 - 15 juin : conseil municipal à 20h30
 - 6 juillet : conseil municipal à 18h30
 - 9 et 10 juillet : festival Em'Békélé
 - 6 septembre : visite des marchés de Lezay à une délégation de la Région, du Département, de « Mellois en Poitou »

Fin de conseil : 22h40